



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités de plein air

Question écrite n° 50380

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur les inquiétudes exprimées par la confédération de la Jeunesse au plein air (JPA). Sur l'ensemble du territoire, cette confédération reconnue d'utilité publique, qui réunit des associations d'éducation populaire, des syndicats d'enseignants, aide 19 000 enfants à partir en séjour collectif. Ces enfants sont issus de familles qui connaissent parfois des difficultés financières importantes et qui n'ont plus les moyens de partir en vacances. Or il serait question de diminuer de 50 % la subvention de 800 000 euros que le ministère de l'éducation accorde à cette structure. C'est pourquoi il lui demande de lui faire part des intentions du Gouvernement, afin de permettre à la JPA de poursuivre ses actions.

Texte de la réponse

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative suit avec beaucoup d'attention l'évolution des soutiens publics accordés à l'association Jeunesse au plein air (JPA), partenaire privilégié du ministère. Les dirigeants de la confédération sont reçus régulièrement au ministère. Le soutien apporté par le ministère à la JPA est significatif et traduit la volonté de maintenir un réel partenariat : elle a ainsi bénéficié au niveau national en 2013 d'une subvention de 139 500 euros dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs conclue au titre des exercices 2013-2015. Se sont ajoutés 28 656 euros au titre des unités de subventions versées par l'intermédiaire du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) au niveau national. Au titre du présent exercice 2014, et dans un contexte général de contrainte budgétaire, ces montants seront maintenus.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50380

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1525

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 3076